

COMMUNIQUE DE PRESSE

23 09 2020

Nouvelles restrictions sanitaires

La solidarité économique doit répondre à la solidarité sanitaire

Le ministre des Solidarités et de la Santé a annoncé ce soir des mesures radicales pour notre territoire, applicables dès samedi, afin d'éviter toutes formes de reconfinement.

Ces mesures comprennent la fermeture totale des bars, restaurants, et établissements recevant du public* pour une période pouvant aller jusqu'à quinze jours.

Une décision aussi radicale et lourde de conséquences économiques pour les secteurs concernés ne peut qu'être fondée sur des informations fiables et particulièrement alarmantes sur la progression du virus. Il serait impensable que des pans entiers de notre économie soient durablement fragilisés sans raison.

Si l'efficacité de telles mesures ne peut évidemment pas être garantie, leur impact désastreux sur l'économie locale l'est assurément. Les secteurs soumis à fermeture obligatoire, leurs fournisseurs mais également tous les acteurs de l'événementiel, de la culture, des transports seront directement impactés et doivent donc être directement aidés.

Il est impératif qu'à la solidarité sanitaire dont feront preuve les professionnels de ces secteurs réponde très directement la solidarité économique de l'Etat. Les entrepreneurs ne peuvent plus porter seuls le poids de notre sécurité sanitaire collective.

Philippe Korca a déclaré : *« C'est un coup terrible pour ces secteurs déjà en grande souffrance et c'est à ces professionnels que je pense en premier lieu. Je ne lâcherai rien tant que je n'aurai pas de garanties tangibles que les aides seront à la hauteur du préjudice subi et que les pertes d'exploitation seront couvertes par les assureurs. J'en parlerai directement au préfet. »*

**sauf ceux disposant d'un protocole sanitaire strict déjà en place*

Contact Presse : Françoise Pierucci - 04 91 57 71 84 – 06 30 33 95 62 – pierucci@upe13.com

www.upe13.com